

2 Politique

Conférence de presse du SG du PDG

Boukoubi décline les nouvelles orientations du parti

M.A.M

Libreville/Gabon

Face aux journalistes et en présence de certains membres de son bureau, le secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG) a livré et expliqué, hier, les nouvelles recommandations sur lesquelles sa formation politique devra s'appuyer désormais. Occasion pour lui d'évoquer des sujets d'actualité. Entre autres, les femmes dénudées à la gare routière et décès récents des suites de brûlures d'un jeune homme.

LE secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG), Faustin Boukoubi, était face à la presse, hier au siège dudit parti. Cette sortie médiatique qui a vu la pré-

sence des membres de son bureau, a été justifiée par l'abondante actualité aussi bien au sein du parti au pouvoir que sur l'ensemble du territoire national.

D'entrée, Faustin Boukoubi, au nom de sa formation politique, a témoigné de sa compassion au peuple de France, suite à l'attentat terroriste orchestré vendredi dernier. S'agissant du climat délétère qui a prévalu dans les rangs du PDG, depuis quelques temps, et qui a laissé place à diverses interprétations, le parti a, face à cet état de chose opté pour un recadrage afin de rassurer ses troupes. Ainsi, le SG a décliné les nouvelles recommandations du secrétariat exécutif issues du travail effectué par le comité technique de réflexion mise en place par le président dudit parti. En effet, a-t-il indiqué, celles-ci

visent comme objectifs principaux, "la redynamisation du parti, l'assurance des militants, le rétablissement de la confiance en l'avenir". Il est question de manière "concrète" de "la réactivation du comité de concertation, l'élargissement du bureau politique, le rattachement des instances de l'UJPDG et l'UFPDG au secrétariat exécutif, faisant de leurs délégués nationaux des secrétaires généraux adjoints, la promotion de la démocratie participative interne", a signifié Faustin Boukoubi aux hommes de médias présents.

Aussi, a-t-il laissé entendre que sa récente tournée dans la province du Moyen-Ogooué avait pour objectif premier de valoriser les recommandations énumérées ci-dessus. C'est pourquoi, dira le SG, "cette tournée politique entamée nous donne

l'occasion de promouvoir l'action du président de la République et du gouvernement, sensibiliser sur les nouvelles mesures prises par le comité permanent du bureau politique, recueillir les préoccupations des populations, rappeler les rôles de chaque instance du parti, rassurer les militants sur la viabilité et la pérennité du parti et, sensibiliser les militants et sympathisants sur le processus de l'enrôlement".

Par ailleurs, les récents faits relatifs aux femmes commerçantes dénudées à l'ex-gare routière et au jeune compatriote décédé des suites de brûlures, le PDG par la voix de son SG a dit toute son indignation pour de tels actes qui "n'honorent pas" le pays. Aussi, s'est-il permis d'inviter les uns et les autres à faire preuve de civisme et de toujours respec-



Faustin Boukoubi entend remettre les militants PDG en confiance.

ter l'autorité de l'Etat. Occasion pour Faustin Boukoubi de se féliciter des quelques mesures prises par le ministère de l'Intérieur face à cette affaire. Non sans exhorter le ministère de tutelle à prendre toutes les dispositions afin que "de telles situations déplorables voire dramatiques ne se reproduisent pas".

Les séminaires organisés par

la Cour constitutionnelle, l'opérationnalité du Conseil national de la Démocratie (CND) sont entre autres sujets qui n'étaient pas en reste. Notons qu'au terme de cet échange avec la presse, le secrétaire général a rallié la commune d'Owendo, deuxième étape de sa tournée nationale entamée il y a un peu plus d'une semaine.

Opposition/Union nationale (UN)

Patrick Eyogo Edzang en appelle à l'unité de l'opposition

LLIM

Libreville/Gabon

DANS une déclaration faite, vendredi dernier, à la Chambre de Commerce de Libreville, en présence de certains militants et membres de son bord politique, le député UN (opposition) de Bitam, Patrick Eyogo Edzang a exhorté les citoyens gabonais à « prendre d'assaut les bureaux d'inscription sur les listes électorales, afin de se faire massivement enrôler. »

Auparavant, il a communiqué sur plusieurs points, notamment sur la loi des

Finances exercice 2016 dont l'examen à l'Assemblée nationale, a-t-il dit, se fait "en violation flagrante de notre Constitution, d'autant plus que les lois de Règlement des exercices budgétaires antérieurs n'ont plus été votées depuis 4 ans. Et la Cour des Comptes ne peut se prononcer objectivement sur les comptes de la Nation".

Ensuite, il s'est penché sur la question du choix du candidat unique de l'opposition pour l'élection présidentielle de 2016. « Les "Unionistes" ont besoin de se rassembler autour d'idées communes, au lieu de se disperser. Pour cela, il leur faut, et répétons-le, un

seul fil conducteur allant au-delà des ego et des ambitions personnelles », a-t-il dit, après avoir fustigé le comportement de certains opposants qui, « (...) au lieu de s'en prendre au camp du pouvoir, s'acharnent à coups de documents relevant de grossiers montages, sur des personnalités qui militent, et pourtant elles aussi, pour l'alternance », s'est-il indigné.

Enfin, parlant de la situation sociopolitique qui prévaut actuellement à Bitam, depuis son élection le 8 août 2015, le parlementaire a déclaré : « Nous condamnons très fermement, et avec la toute dernière énergie, la chasse aux sor-



Le député UN de la commune de Bitam, Patrick Eyogo Edzang, lors de sa conférence.

cières menée actuellement à Bitam et dont sont victimes tous ceux qui sont soupçonnés d'être proches de l'opposi-

tion. »

Par ailleurs, l'honorable Eyogo Edzang s'est indigné du "procès" fait au maire de Bitam par les instances du PDG. Tout comme il en appelle à l'unité de l'opposition, en commençant par l'UN qu'il exhorte dans les délais raisonnables, à se prononcer sur la question de la désignation d'un candidat unique de l'opposition à la prochaine Présidentielle. Non sans demander aux citoyens gabonais de "prendre d'assaut les bureaux d'inscription sur les listes électorales, afin de se faire massivement enrôler et de sensibiliser les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans."

La Semaine de ...

Initiative plutôt positive

OUTRE le Sommet de Malte auquel le président Ali Bongo Ondimba a pris part, tout comme la séance de travail à laquelle il a participé en début de semaine au palais de l'Élysée, avec plusieurs autres dirigeants africains et autour du chef de l'Etat français, François Hollande ; sans oublier la tragédie qu'a connue la capitale française, vendredi, à cause d'une série d'attentats, d'autres événements ont marqué, au plan national, la semaine qui s'est achevée hier.

Dans ce registre on citera : la poursuite des auditions des membres du gouvernement à l'Assemblée nationale, dans le cadre de l'examen du projet de loi de Finances 2016 ; la déclaration du député de Bitam, Patrick Eyogo Edzang, dont c'était la première sortie officielle depuis son élection en août dernier ; la tournée dans la province de l'Ogooué-Lolo de Jean Ping, candidat déclaré à la candidature unique de l'opposition pour la Présidentielle de 2016 ; la conférence de presse du secrétaire général du PDG, Faustin Boukoubi ; le point de presse du président du Parti social démocrate (PSD), Pierre-Claver Maganga-Moussavou ; l'échange entre les juges constitutionnels et le barreau du Gabon ; la série de rencontres initiée par la Cour constitutionnelle sur le processus électoral ; etc.

L'initiative de la haute juridiction constituera

le principal sujet de la présente chronique. Il faut reconnaître que d'autres événements auraient pu mériter le même traitement. C'est le cas de la première sortie du successeur de René Ndemézo'Obiang à l'Assemblée nationale. En ce sens que cela nous aurait donné l'occasion de revenir sur sa dénonciation de l'entorse faite à la Constitution par la première Chambre du Parlement qui ferme les yeux sur l'absence des lois et Règlement et de l'avis de conformité délivré par La Cour des Comptes (depuis 4 ans a dit l'honorable Eyogo Edzang) pour examiner les projets de budgets de l'Etat.

Sur un autre plan, mais toujours s'agissant des lois de Finances, les parlementaires ont sans doute été surpris par les déclarations du ministre du Budget Christian Magnagna, qui, dans une interview publiée dans nos colonnes, mercredi, affirmait que le Tableau des opérations financières de l'Etat (TOF) fait partie des documents sur la base desquels les lois de finances sont votées au Parlement. Or, les députés, pour ne citer qu'eux, affirment ne plus recevoir ce document important depuis plusieurs années. Allez-y comprendre quelque chose...

De la campagne de sensibilisation de la Cour

Nombreux ont été les lecteurs de l'Union sur-

pris par un communiqué de la Cour constitutionnelle annonçant une campagne de sensibilisation que les membres de ladite institution animeront sur l'ensemble du territoire national. Débutée lundi par la province de l'Estuaire, celle-ci porte sur les différents aspects du processus électoral, "dans la perspective des prochaines élections et en complément des actions menées par le ministère chargé de l'Intérieur et la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap)."

Ceux qui ont déjà pris part à ces rencontres ont salué l'initiative de Mme Marie-Madeleine Mboransuo et les siens. Estimant que les informations reçues à cette occasion ont "quelque chose de positif". Même si, certains dirigeants de partis politiques s'étonnent sur l'opportunité d'animer une telle campagne sur l'ensemble du territoire. C'est le cas du président du PSD qui se pose des questions sur plutôt le coût financier d'une telle opération... Tandis que d'autres se demandent pourquoi maintenant.

Qu'à cela ne tienne, l'initiative est là et il faut en tirer profit. D'autant plus qu'à regarder de très près, elle s'inscrit dans la logique de l'approche pédagogique que la haute juridiction a adoptée depuis longtemps. Certes, celle-ci s'appliquait davantage à l'endroit des acteurs politiques. Mais cette fois, les juges constitu-

tionnels ont jugé bon de l'élargir à toutes les forces vives de la Nation. Sans doute pour répondre aussi, au procès qui leur est fait, à tort ou à raison par certains citoyens, quant à la gestion des processus électoraux. De ce point de vue, on pourra noter que cette initiative vient compléter un tant soit peu, les déclarations de la présidente de la Cour constitutionnelle, dans une interview accordée à notre rédaction en mars 2015.

Morceaux choisis en guise de rappel : "Ce n'est pas la Cour qui organise les élections au Gabon. C'est vrai, vous allez me dire : vous avez quand même un rôle. Sans doute, s'il y a un contentieux électoral ; mais c'est un si." (...) l'élection se prépare maintenant par la présence sur le terrain ; l'élection se prépare au niveau de votre représentant dans les différentes commissions électorales et dans les bureaux de vote. Les élections de 2016 c'est maintenant..." (...) Dans une élection, la décision finale c'est celle du peuple encadré au mieux par les acteurs politiques..."

Il faut espérer que cette initiative inédite de la Cour constitutionnelle finira par outiller et convaincre les uns et les autres sur les responsabilités de chacun dans l'organisation et le déroulement des élections dans notre pays. Ce qui pour le moment n'est pas acquis. A entendre certains commentaires qui en sont fait.